



# Comment améliorer l'intégration des personnes étrangères ?

Suite au conflit en Ukraine, le SPW Intérieur-Action sociale et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont mis sur pied un projet visant un double objectif : améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande des services disponibles pour les nouveaux arrivants, mais aussi optimiser la coordination entre toutes les parties prenantes au niveau régional et local. Il s'agit d'une opportunité de mieux outiller la Wallonie pour de futures crises migratoires, en capitalisant ces acquis afin qu'ils profitent à tous les ressortissants d'origine étrangère.

Concrètement, le SPW et l'OIM ont mené une enquête en décembre dernier. Plus de 160 organisations y ont répondu : des acteurs publics tels que les communes et les CPAS, mais aussi des organisations spécialisées dans l'intégration des personnes étrangères.

Les premiers résultats fournissent quelques indications sur les besoins concernant la coordination, laquelle devrait notamment être optimisée tant entre les différents niveaux de pouvoir qu'entre ceux-ci et les autres acteurs. Il est également important que les besoins des acteurs locaux et des personnes étrangères puissent remonter plus facilement vers la Région. Les répondants souhaitent aussi que les acteurs devant participer à cette coordination soient aussi bien institutionnels que non-gouvernementaux et opèrent depuis le niveau local jusqu'au niveau fédéral.

Prochaine étape du projet : une cocréation, par les parties prenantes, d'un mécanisme de coordination réunissant acteurs locaux et régionaux.

Pour en savoir plus sur ce projet, partie intégrante d'un projet plus vaste impliquant les institutions fédérales, scannez ce QR code :



## PROGRAMMES QUARTIERS DURABLES : DES PISTES POUR LA RECONSTRUCTION DANS LES COMMUNES LES PLUS IMPACTÉES PAR LES INONDATIONS DE JUILLET 2021

Nul besoin de rappeler les graves inondations qui ont touché la Wallonie durant l'été 2021. Celles-ci ont vite posé la question de l'opportunité de reconstruire ou non certaines zones, de maintenir ou non des bâtiments existants, et de tenir compte des enseignements de cette catastrophe pour limiter les risques d'inondations futures.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement wallon a lancé, en janvier 2022, les programmes de (re) développement durable de quartiers au bénéfice des 9 villes et communes de catégorie 1 de la Région, à savoir Chaudfontaine, Esneux, Liège, Limbourg, Pepinster, Rochefort, Theux, Trooz et Verviers. Il était important d'apporter une réponse aux événements de juillet pour les quartiers de vie les plus sinistrés.

Après un travail réalisé en étroite collaboration avec ces communes, le Gouvernement a proposé des études qui pourront servir d'outils d'aide à la décision relative à la reconstruction.

Une étude a été menée par commune, contenant chacune :

- un diagnostic identifiant les facteurs locaux aggravants qui ont amplifié la crue et les dommages causés, ainsi que les enjeux propres à chaque territoire ;
- un schéma stratégique de (re) développement durable des quartiers identifiant des zones où l'urbanisation peut être poursuivie et des zones où il est préférable de ne plus urbaniser ;
- des propositions d'aménagement tenant compte des projets en cours avant les inondations ou pertinents au regard de la problématique des inondations. Ces propositions portent tant sur les infrastructures, voiries, ponts ou passerelles que sur le bâti, privé et public, toujours dans une perspective de durabilité et de résilience.

Un budget de 25 millions € a été réparti entre les 9 communes afin de lancer les projets proposés.



Ce projet est  
financé par l'Union  
européenne.